



Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session

Atelier régional préparatoire aux examens nationaux
et locaux volontaires en Afrique
Kampala, 7 et 8 avril 2025

Rapport sur l'atelier régional préparatoire aux examens nationaux et locaux volontaires en Afrique : renforcer l'intégration et la présentation de rapports sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

I. Contexte

1. À moins de cinq ans de l'échéance fixée pour l'achèvement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la prise de mesures concrètes et concertées s'impose de toute évidence pour remettre le monde sur la bonne voie. En Afrique, moins de 6 % des cibles mesurables au titre des objectifs de développement durable sont en passe d'être atteintes, tandis qu'il faut inverser les tendances négatives en ce qui concerne un certain nombre d'autres cibles¹. Dans ce contexte, les États africains doivent prendre des mesures transformatrices audacieuses, ambitieuses et accélérées pour améliorer les résultats en matière de développement. Parallèlement, le continent entre dans la deuxième période décennale de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, programme qui traduit les aspirations spécifiques de la région.

2. Dans le cadre des mécanismes de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, les États africains sont encouragés à procéder à des examens réguliers et sans exclusive des avancées, dirigés et contrôlés par les pays. Le processus d'examen doit être rigoureux et fondé sur des éléments probants, des données de qualité, actualisées et ventilées, ainsi que sur la participation et la contribution étroites des parties prenantes nationales et locales, y compris les organisations de la société civile, les entreprises privées, les établissements d'enseignement supérieur, les jeunes, les enfants et les autres groupes concernés. Les examens finaux sont ensuite présentés lors de la réunion annuelle du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Au total, dix États africains participent au processus d'examen national en 2025.

3. Pour appuyer le processus d'examen, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise, en collaboration avec des partenaires du système des

¹ Union africaine *et al.*, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024* (Addis-Abeba ; Abidjan (Côte d'Ivoire) ; New York ; 2024).



Nations Unies (le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Département des affaires économiques et sociales) et des organes de l'Union africaine (la Commission de l'Union africaine et le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs) un atelier annuel pendant le Forum régional africain pour le développement durable, permettant ainsi le partage des meilleures pratiques, des expériences réussies propres à chaque région et des défis communs, et incitant à une plus grande participation des parties prenantes, afin de contribuer à l'enrichissement des examens nationaux et locaux volontaires.

4. Les communautés africaines ont noté combien la réalisation d'examens du développement durable au niveau infranational, en particulier au niveau des provinces, des districts et des municipalités, présentait un intérêt particulier et venait compléter le processus d'examen national. Grâce à la participation de nombreux acteurs sur le terrain, les examens locaux volontaires permettent de toucher la population locale, ce qui, par voie de conséquence, peut contribuer à enrichir le processus de développement durable et le faire évoluer de manière plus inclusive.

5. L'atelier régional préparatoire aux examens nationaux et locaux volontaires africains, d'une durée de deux jours, s'est tenu à Kampala. Au total, une centaine de participants ont assisté à l'atelier en personne. Le présent rapport fait le point des débats et des recommandations de l'atelier.

II. Résumés des séances

A. Première séance : Allocutions de bienvenue et discours liminaires

6. La séance d'ouverture a été animée par John Sloan, économiste à la Section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue de la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles de la CEA. Les discours liminaires ont été prononcés par le Chef du secrétariat des objectifs de développement durable au sein du Cabinet de la Première Ministre ougandaise, Albert Byamugisha ; la Directrice du Bureau de la planification stratégique et de la mise en œuvre de la Commission de l'Union africaine, Botho Kebabonye Bayendi ; Sara Tawfik Hamouda, responsable des programmes continentaux de gouvernance au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui est intervenue au nom de la Directrice générale du secrétariat continental du Mécanisme, Marie-Antoinette Rose Quatre ; et le Chef de la Section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue de la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles de la CEA, Nassim Oulmane, qui a pris la parole au nom de la Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA, Hanan Morsy.

7. M. Byamugisha a fait part de l'expérience positive de l'Ouganda concernant l'harmonisation de la préparation de ses examens nationaux et locaux volontaires. L'Ouganda a été l'un des premiers pays d'Afrique à entreprendre des examens locaux volontaires, qui sont actuellement menés dans des localités de l'ensemble du pays. Les examens nationaux et locaux volontaires ont permis au pays d'établir un lien entre les objectifs mondiaux et régionaux et son propre plan de développement national.

8. M^{me} Bayendi a souligné le rôle de l'Agenda 2063 pour mettre en avant les priorités propres au contexte de la région, relevant l'importance de lier les efforts de mise en œuvre des deux programmes et d'examiner les avancées dans leur mise en œuvre. Il était important que les États africains coopèrent les uns avec les autres à cet égard.

9. M^{me} Hamouda a reconnu l'importance de la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des deux programmes. Avec le concours de la CEA et du Département des affaires économiques et sociales, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a apporté son soutien au niveau continental à quelque 600 fonctionnaires nationaux et à un certain nombre de personnes référentes du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il a également fourni les outils nécessaires pour améliorer l'intégration des deux programmes dans les cadres nationaux, la coordination institutionnelle, la supervision et l'évaluation, et a facilité une approche multipartite pour le suivi des deux programmes.

10. Le Chef de la Section des ressources naturelles, de l'économie verte et de l'économie bleue de la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles de la CEA, s'est exprimé au sujet de la forte participation des pays africains au processus d'examen national volontaire et du rôle croissant des examens locaux volontaires dans la recherche et la proposition de solutions aux problèmes de développement de la région. Cette énergie témoigne de la tradition de coopération et de recherche de solutions centrées sur l'Afrique en vue de son propre développement, processus que la CEA avait encouragé.

B. Deuxième séance : Enseignements tirés du processus d'examen national volontaire de 2025 à ce jour

11. M^{me} Hamouda a animé la séance consacrée aux présentations sur l'expérience acquise à ce jour dans le cadre des processus d'examen national volontaire de 2025. Des exposés ont été présentés par l'économiste principale au Ministère de la planification économique et du développement d'Eswatini, Nonhlanhla Shongwe ; le Directeur du Département des organismes des Nations Unies du Ministère soudanais des finances et de la planification économique, Ibrahim Omda Tomas ; Yahaya Umar, sous-directeur au Bureau de l'Assistant spécial principal du Président du Nigéria chargé des objectifs de développement durable ; Shirin Pillay-Laporte, économiste au Département de la planification nationale du Ministère seychellois des finances, de la planification nationale et du commerce ; et le Chef par intérim de la Division de la planification, du suivi et de l'évaluation de la Commission de l'Union africaine, Charles Wangadya.

12. Au cours des présentations, les participants ont attiré l'attention sur les difficultés persistantes à recueillir et à analyser des données actualisées, de qualité et ventilées, en particulier au niveau local, lesquelles sont encore aggravées par le manque de sensibilisation des parties prenantes.

13. Ils ont noté que les pays enregistraient des avancées en matière d'encouragement des parties prenantes, y compris les collectivités et entités locales et les représentants de la société civile et du secteur privé, à participer aux processus nationaux et locaux volontaires d'examen. Toutefois, la question de l'inclusion reste un défi, en particulier en ce qui concerne la pleine mobilisation des groupes marginalisés. Les représentants du Nigéria et des Seychelles ont fait part des meilleures pratiques en matière de sensibilisation au niveau sous-régional aux objectifs de développement durable dans le cadre du processus d'examen national volontaire.

14. Les participants ont mis en avant certains succès dans l'intégration des examens locaux volontaires dans les examens nationaux volontaires. En outre, ils ont estimé que les conflits constituaient un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement. L'insécurité et l'instabilité ont gêné les examens nationaux et locaux volontaires dans certaines sous-régions.

15. Les débats ont débouché sur les recommandations suivantes :

a) Les mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable devraient être adaptées aux contextes locaux, pour faire en sorte que ces examens soient utiles et centrés sur les personnes ;

b) Des cadres de partenariat plus solides et des plateformes multipartites devraient être développés, en vue de surmonter un grand nombre de difficultés qui ont été examinées ;

c) À la lumière des enseignements tirés des expériences menées au cours de la première période décennale de mise en œuvre de l'Agenda 2063, il est urgent de mettre en place des systèmes de données harmonisés et de qualité sur l'ensemble du continent, d'améliorer la cohérence des politiques et de renforcer l'engagement des gouvernements et les mécanismes de responsabilisation ;

d) Dans le cas du Soudan, il convient d'accorder la priorité au renforcement des capacités et à l'amélioration des perspectives économiques dans la période d'après-conflit.

C. Troisième séance : Outils statistiques pour faciliter le processus d'examen national volontaire

16. Oyebanke Abejirin, économiste à la Section de la planification du développement de la Division des politiques macroéconomiques, du financement et de la gouvernance de la CEA, a animé la séance. Des présentations ont été faites par le Directeur exécutif du Bureau de statistique de l'Ouganda, Chris Mukiza ; Hamilton Fernando, technicien à la Direction nationale des études socioéconomiques du Ministère angolais du plan ; Festus Odingo, consultant du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ; et M^{me} Hamouda. Les questions soulevées lors des présentations et des débats, ainsi que les recommandations qui en ont découlé, sont résumées ci-dessous.

17. Au cours des présentations, les participants ont attiré l'attention sur la nécessité de renforcer la coordination entre les parties prenantes aux niveaux national et infranational, ce qui permettrait d'assurer la cohérence des données et leur intégration effective dans le processus d'examen national volontaire.

18. Ils ont fait référence aux principes de gouvernance efficace au service du développement durable, qui donnent des orientations utiles aux pays pour remédier aux fragilités institutionnelles résultant de chocs tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

19. Les participants ont souligné la nécessité d'investir dans le renforcement des capacités en matière de statistique, en particulier au niveau local, par le biais de la formation, de réformes institutionnelles et d'un financement suffisant.

20. Ils ont également souligné que la planification stratégique à long terme et les capacités en termes d'alerte précoce étaient cruciales pour les processus de développement nationaux et que des outils de prospective et de planification de scénarios pouvaient être adoptés à l'appui de ces moyens.

21. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des débats :

a) Les données générées par les citoyens pourraient être exploitées en tant que source complémentaire pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, en s'appuyant sur des lignes directrices et des processus de validation clairs ;

b) Des outils tels que la boîte à outils de planification et de contrôle et la boîte à outils d'équité sociale du Mécanisme africain d'évaluation par les

pairs pourraient être utiles pour soutenir le processus d'évaluation au niveau national ;

c) Il convient de promouvoir la transformation numérique des systèmes statistiques afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des statistiques ainsi que le suivi des avancées dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

D. Quatrième séance : Coopération Sud-Sud sur les examens nationaux volontaires

22. M. Sloan, économiste à la CEA, a animé la séance. Les intervenants ci-après ont pris la parole : la Coordonnatrice résidente à Maurice et aux Seychelles, Lisa Singh ; le Directeur général de la coordination et du suivi des objectifs de développement durable du Bénin, Anicet Camille Sevoh ; le Directeur de la planification du développement au Ministère gambien des finances et des affaires économiques, Ibrahima Kinteh ; Daniel Amofa, analyste principal de la planification à la Commission de la planification du développement du Ghana, et le Représentant régional du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Représentant du Haut-Commissariat auprès de l'Union africaine, Marcel Akpovo.

23. Au cours des présentations, les participants ont noté que la participation des pouvoirs publics auprès des communautés, dans le cadre notamment de forums sur les objectifs de développement durable, ou d'activités de sensibilisation et de soutien, avait été essentielle pour les inciter à participer au processus d'examen.

24. Les participants ont fait le point sur la coopération Sud-Sud axée sur le renforcement des capacités pour les examens nationaux volontaires, telle que celle facilitée par la CEA en 2025 pour venir en aide à l'Ouganda, aux Philippines et aux Seychelles. Ils ont noté que des pays, tels que la Gambie et le Nigéria, étaient également entrés en contact les uns avec les autres de manière plus informelle afin de partager des enseignements tirés afin de contribuer à leurs examens nationaux volontaires, y compris les initiatives de jumelage lancées entre des localités du Ghana et de l'Afrique du Sud.

25. Afin de s'assurer que tous les partenaires soient inclus dans les processus de développement durable, les participants ont souligné que le secteur privé devait également être associé au Forum régional africain pour le développement durable.

26. Les participants ont fait observer que les partenariats Sud-Sud pouvaient également permettre de cerner des besoins spécifiques, tels que les lacunes en matière de données et de financement, et de répondre à ces besoins grâce à une expertise mutuelle.

27. Les participants ont noté qu'il existait dans la région des exemples positifs de processus d'examen nationaux volontaires qui s'inscrivaient dans le cadre d'une approche respectueuse des droits de l'homme, à dimension humaine et tenant compte des questions de genre. Ils ont également noté que les pays de la région avaient des enseignements à partager sur la manière de relier la budgétisation aux processus de planification locaux et nationaux en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

28. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des débats :

a) Pour mener à bien les examens nationaux et locaux volontaires, il importe de conjuguer la coordination et la participation descendantes et ascendantes, afin de renforcer la mobilisation des pouvoirs publics dans le processus d'examen ;

b) La CEA devrait continuer à encourager la collaboration Sud-Sud axée sur le renforcement des capacités pour les examens nationaux volontaires, laquelle devrait être améliorée et étendue à l'ensemble des pays et des localités qui procèdent à des examens ;

c) Les pays devraient davantage collaborer avec les partenaires nationaux, afin de permettre aux groupes de la société civile de s'approprier le processus d'examen national volontaire ;

d) La CEA devrait continuer à utiliser la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports afin d'aider les États à cerner leurs besoins spécifiques et à rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 dans le cadre des examens nationaux et locaux volontaires ;

e) Il convient de mieux communiquer au sujet des exemples positifs de processus d'examen nationaux volontaires inspirés d'une démarche respectueuse des droits de l'homme, à dimension humaine et tenant compte des questions de genre.

E. Cinquième séance : Accueil et présentation des examens locaux volontaires

29. La Chef de la Section de l'urbanisation et du développement de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA, Atkeyelsh Persson, a animé la séance. Les discours liminaires ont été prononcés par le Chef de cabinet du Cabinet du Secrétaire exécutif de la CEA et Directeur par intérim de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA, Aboubakri Diaw ; le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités de la Division des objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales, Amson Sibanda ; le Coordonnateur de l'équipe chargée de la localisation des objectifs de développement durable et des collectivités locales d'ONU-Habitat, Martino Miraglia ; et la responsable de l'unité du développement durable de la Direction générale des affaires européennes et internationales et du financement durable au Ministère italien de l'environnement et de la sécurité énergétique, Mara Cossu.

30. Le Chef de cabinet du Cabinet du Secrétaire exécutif de la CEA a souligné l'impérieuse nécessité de traduire les aspirations mondiales en matière de développement en actions locales tangibles, en insistant sur le fait que le développement durable n'advient pas dans les documents d'orientation mais dans les décisions et les pratiques quotidiennes au sein des collectivités. Selon les projections, six Africains sur dix vivront dans des villes d'ici 2050², une évolution démographique qui représente non seulement un défi mais aussi une occasion stratégique d'influer sur les résultats du développement grâce à la transposition au niveau local. Les examens locaux volontaires sont des instruments essentiels qui font office de mécanismes de réflexion, de transformation et de responsabilisation au niveau local.

31. Le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités de la Division des objectifs pour le développement durable du Département des affaires économiques et sociales a mentionné l'élan mondial croissant en faveur des examens locaux volontaires, mouvement qui repose sur la collaboration et les partenariats, avec plus de 300 examens achevés dans le monde, dont plus de 50 en Afrique. Les rapports ont été très utiles à la planification du développement et doivent être considérés comme des outils

² Voir ONU-Habitat, *Analysis of Multiple Deprivations in Secondary Cities in Sub-Saharan Africa* (Londres, Cardno, 2020).

dynamiques qui ont éclairé la conception des politiques et contribué à accélérer l'action transformatrice sur le terrain.

32. Le Coordonnateur de l'équipe chargée de la localisation des objectifs de développement durable et des collectivités locales d'ONU-Habitat a noté que la gouvernance à plusieurs niveaux, la coordination et l'aménagement urbain visionnaire étaient essentiels pour lutter contre les inégalités dans la région, eu égard notamment à la vulnérabilité face aux changements climatiques et à une population urbaine qui devrait doubler d'ici 2050 et dont la majorité sera composée de personnes âgées de moins de 25 ans. Les examens locaux volontaires ont été un outil essentiel pour faire progresser la résilience et la gouvernance inclusive, permettre une participation significative des collectivités et harmoniser les budgets locaux et nationaux. La CEA et ses partenaires ont joué un rôle crucial dans l'autonomisation des collectivités locales, en leur apportant le soutien technique, financier et institutionnel nécessaire pour qu'elles puissent s'acquitter de leur mandat aux fins du développement durable.

33. M^{me} Cossu a évoqué le soutien de longue date du Gouvernement italien aux initiatives qui ont permis d'adapter les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable aux contextes locaux, se référant aux partenariats avec les pays africains et les institutions multilatérales pour faciliter l'apprentissage mutuel et le dialogue. Un examen local volontaire n'est plus considéré comme un rapport technique mais comme un moyen d'entreprendre une planification et un développement politique à plus grande échelle. L'Italie continue d'apporter son soutien au renforcement des capacités, au partage des connaissances et à la coopération par l'intermédiaire de plateformes mondiales et régionales afin de faire progresser la mise en œuvre des deux programmes.

F. Sixième séance : Introduction au Module 2 de localisation des objectifs de développement durable : Planification du changement avec les objectifs de développement durable

34. Les présentations qui ont été faites par le responsable de l'administration et des finances de Cités et gouvernements locaux unis-Afrique, Baraka Marandu, et la responsable des partenariats et des programmes de l'équipe chargée de la localisation des objectifs de développement durable et des collectivités locales d'ONU-Habitat, Claudia García Zaragoza, étaient axés sur le guide intitulé *SDG Localization Module 2 : Planning for Change with the Sustainable Development Goals*³ et, en particulier, sur les six étapes permettant d'aligner stratégiquement les mesures visant à atteindre les objectifs de développement durable sur les processus de planification nationaux.

35. Au cours des présentations, les participants ont noté que la transposition des politiques au niveau local favorisait l'appropriation, l'inclusion et la responsabilisation, que 65 % des cibles des objectifs de développement durable nécessitaient une mise en œuvre locale et qu'une approche ascendante était de nature à garantir que les objectifs soient pertinents pour les populations dans leur vie quotidienne. Les éléments facilitateurs d'une transposition au niveau local réussie sont notamment les suivants : des cadres juridiques et institutionnels qui donnent aux autorités locales les moyens d'agir ; le renforcement des capacités des collectivités locales ; des systèmes de données et des indicateurs propres à éclairer la prise de décision ; et des mécanismes de financement, y compris la décentralisation budgétaire.

36. Les participants ont souligné combien il importait d'associer les parties prenantes, notamment les représentants des organismes publics, des

³ ONU-Habitat et Cités et gouvernements locaux unis [Nairobi et Barcelone (Espagne), 2024].

communautés cibles, du secteur privé, de la société civile, des services chargés des infrastructures, du monde universitaire et des organisations communautaires, à l'élaboration des stratégies locales.

37. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des débats :

a) Il importe d'associer les populations vulnérables et les travailleurs du secteur informel à l'élaboration des stratégies locales, en tant que parties prenantes à part entière ;

b) Les outils élaborés par la CEA, ONU-Habitat et d'autres partenaires, tels que les Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique⁴ et la méthodologie des examens locaux volontaires orientés vers l'action⁵, doivent être utilisés pour faciliter la préparation des examens et aider les collectivités locales à élaborer leurs rapports ;

c) Il convient d'élaborer un cadre politique exhaustif avec les partenaires et les dirigeants politiques pour traiter la question des implantations sauvages en Afrique.

G. Septième séance : Le cycle de planification stratégique des objectifs de développement durable : de l'évaluation à la budgétisation, et suivi et évaluation

38. Pietro Ceppi, expert associé au sein de l'équipe chargée de la localisation des objectifs de développement durable et des collectivités locales d'ONU-Habitat, a animé la séance. M. Marandu a fait une présentation sur l'évaluation et la budgétisation, et M^{me} Zaragoza, sur le suivi et l'évaluation. Carl Quist, Administrateur principal chargé de la planification au Ministère ghanéen des collectivités locales, de la décentralisation et du développement rural, a présenté une étude de cas illustrant le cycle de planification stratégique.

39. M. Quist a indiqué qu'au Ghana, les initiatives visant à atteindre les objectifs de développement durable étaient intégrées à la gouvernance locale par l'intermédiaire du Ministère des collectivités locales, de la décentralisation et du développement rural, les assemblées régionales et de district devant assumer des rôles bien définis, preuve de l'importance de la gouvernance à multiples niveaux. Le Ghana a mis en place d'importants programmes qui contribuent au développement local et national et à la réalisation des objectifs de développement durable.

40. Dans le cadre d'un exercice interactif, les participants ont travaillé en petits groupes et ont fait fond sur leurs propres expériences pour évaluer les besoins locaux, déterminer les objectifs prioritaires et proposer des actions stratégiques. Les débats se sont déroulés dans un cadre dynamique d'apprentissage entre pairs, et les participants ont échangé les meilleures pratiques en matière d'utilisation d'outils de planification efficaces, de stratégies de mobilisation des communautés et d'approches budgétaires mises en œuvre dans leur contexte local.

41. Au cours des débats interactifs qui ont suivi, les participants ont attiré l'attention sur la nature transversale de la budgétisation et du financement et sur le rôle essentiel que les données jouent pour éclairer les décisions politiques et budgétaires et pour veiller à ce que la responsabilité vis-à-vis des politiques et la cohérence de ces politiques soient renforcées. Ils ont également noté que le partenariat entre la CEA, ONU-Habitat, le Département des affaires économiques et sociales et le Programme des Nations Unies pour le

⁴ ONU-Habitat, Cités et gouvernements locaux unis et CEA [Nairobi ; Barcelone (Espagne) ; Addis-Abeba, 2022].

⁵ Voir ONU-Habitat et Cités et gouvernements locaux unis, *Action-oriented Voluntary Local Reviews : a Methodology for the Partners of UN-Habitat* (Nairobi, 2024).

développement avait joué un rôle majeur dans le renforcement des capacités locales en vue d'adapter les mesures prises pour la réalisation des objectifs de développement durable aux contextes locaux sur l'ensemble du continent.

42. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des présentations et des débats :

a) Il convient d'élaborer des plans d'action axés sur les objectifs de développement durable en vue de faciliter la définition de stratégies de financement efficaces ;

b) Un suivi et une évaluation au niveau local pourraient permettre de repérer les inégalités et de s'assurer que personne ne soit laissé de côté ;

c) Les partenaires du système des Nations Unies devraient continuer à aider les membres de la CEA à multiplier les examens locaux volontaires en leur apportant un soutien financier et technique.

H. Huitième séance : Exposition sur des expériences locales de « localisation » des objectifs de développement durable

43. Le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités de la Division des objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales a animé la séance. Des représentants des autorités nationales et infranationales de huit États africains⁶ et d'une association de collectivités locales⁷ étaient présents. Les personnes ci-après ont fait office de formateurs et de modérateurs pendant la séance : Lusungu Kayani, spécialiste des questions sociales à la Section de l'urbanisation et du développement de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA ; M. Marandu ; la responsable des partenariats et des programmes de l'équipe chargée de la localisation des objectifs de développement durable d'ONU-Habitat et un expert associé au sein de l'équipe; et Sophie Heuser, spécialiste du développement urbain durable au sein de l'équipe susmentionnée.

44. Des représentants de gouvernements ou d'organisations locales et nationales ont présenté leurs parcours en matière de transposition des objectifs de développement durable à l'échelon local. La séance a permis aux représentants des gouvernements locaux et nationaux, aux experts et aux autres parties prenantes d'apprendre les uns des autres, de travailler en réseau et de passer en revue leurs propres données d'expérience. Les participants se sont vu attribuer des espaces d'exposition dans lesquels ils ont pu présenter les aspects centraux de leurs approches en matière de transposition des actions à l'échelon local, en particulier la manière dont ils ont aligné leurs politiques et leurs plans sur les objectifs de développement durable ; leurs conclusions et leurs réalisations, y compris les principaux résultats, les meilleures pratiques et les exemples de réussite ; leur sélection de données et d'indicateurs locaux, en indiquant la manière dont ils ont recueilli et utilisé les données pour suivre les avancées dans la réalisation des objectifs et les principaux indicateurs utilisés ; les défis et les enseignements tirés ; et les solutions novatrices et les plans d'avenir pour une transposition plus poussée des objectifs de développement durable au niveau local. Les participants ont interagi, établi des liens et des réseaux, et posé des questions sur les parcours des uns et des autres.

45. Au cours des exposés, les participants ont fait part de ce qui suit :

a) Le conseil municipal de Lusaka a eu recours à des examens locaux volontaires pour suivre les avancées dans la réalisation de l'objectif 11 et

⁶ Afrique du Sud, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Tunisie et Zimbabwe.

⁷ Association des collectivités locales d'Afrique du Sud.

améliorer les logements et les services dans les implantations sauvages, tout en expérimentant des applications de données spatiales pour l'aménagement urbain ;

b) L'administration de la ville de Dire Dawa (Éthiopie) a utilisé des indicateurs transposés à l'échelon local, s'est appuyée sur la participation des parties prenantes et a lancé un appel en faveur d'un renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation et de l'augmentation des sources de financement ;

c) Une administration locale de la ville de Djibouti avait intégré la résilience urbaine dans l'aménagement municipal et avait été la première à mettre en place des tableaux de bord adaptés au contexte local pour la visualisation des données et la prise de décision ;

d) L'administration municipale d'Addis-Abeba a entrepris d'aligner ses objectifs de développement durable en recourant à une planification urbaine stratégique et à une coopération interdépartementale, tout en mettant en œuvre des plans prospectifs qui supposent l'amélioration des systèmes de données et la participation des parties prenantes ;

e) Le Ministère tunisien de l'Intérieur a élaboré un ensemble d'indicateurs qui ont été validés au niveau local et alignés sur les cadres nationaux et mondiaux ; il a promu les objectifs 5, 7, 11, 13 et 17 au moyen de projets tels que le programme Femmedina pour une ville inclusive, un projet de valorisation énergétique des déchets à Sousse et la gestion intégrée des déchets à El Guetar, et a investi dans la coopération décentralisée et l'innovation, en dépit des lacunes auxquelles il doit faire face en matière de capacités institutionnelles ;

f) Le gouvernement de la province de Nampula (Mozambique) recourt à la planification locale participative et utilise des données ventilées, en mettant l'accent sur la résilience climatique, l'inclusion économique et l'appropriation par les populations locales ;

g) L'Association nationale des municipalités du Mozambique a fait le point des indicateurs nationaux et formé des représentants des autorités municipales aux techniques de transposition des objectifs de développement durable à l'échelon local, a promu l'accès à la justice, la participation des femmes et les services numériques et s'est heurtée à des difficultés liées à la fiabilité des données et à la coordination des institutions, tout en planifiant le premier examen national volontaire de Maputo, la mise en place de services publics numérisés et d'échanges entre pairs ;

h) Le Ministère sénégalais de l'environnement et de la transition écologique a porté ses efforts sur les mesures liées au climat en rapport avec les objectifs de développement durable, notamment les espaces verts et l'amélioration des infrastructures, tout en préconisant des partenariats intersectoriels et des cadres de gouvernance plus solides ;

i) Le conseil municipal de Mutare (Zimbabwe) pratique la budgétisation participative, fait participer les jeunes et renforce les liens entre les stratégies nationales de développement et les mesures locales se rapportant aux objectifs de développement durable ;

j) La Municipalité métropolitaine de Buffalo City (Afrique du Sud) a donné la priorité à l'intégration de la dimension de genre et à la durabilité environnementale, et a corrélié les conclusions de son examen local volontaire au développement urbain à long terme et à la fourniture de services ;

k) La Commission de planification de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) a aligné les stratégies locales sur les objectifs de développement durable, tout en recherchant des partenariats en vue d'un appui dans le domaine des données et des capacités ;

l) L'Association des collectivités locales d'Afrique du Sud a souhaité souligner le rôle que jouent les associations nationales dans la transposition à l'échelon local des objectifs de développement durable dans toutes les municipalités du pays et a plaidé en faveur de systèmes de suivi et d'évaluation normalisés et d'une collaboration à plusieurs niveaux en matière de gouvernance.

46. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des débats :

a) L'apprentissage entre pairs stimulant l'action, la CEA et les partenaires de développement devraient mettre en place une plateforme de partage des connaissances et d'échanges de données d'expérience à intervalles réguliers concernant la transposition des objectifs de développement durable à l'échelon local ;

b) Étant donné que le suivi et l'évaluation sont déterminants pour une mise en œuvre réussie du Programme 2030, les gouvernements infranationaux devraient envisager d'inclure dans les plans de suivi et d'évaluation de leur ville des indicateurs spécifiques aux objectifs de développement durable, en vue de suivre les avancées dans la réalisation de ces objectifs.

I. Neuvième séance : Mobilisation des jeunes pour soutenir les examens locaux et nationaux volontaires

47. Le Directeur exécutif de Youth Advocates Ghana, Emmanuel Ametepey, a animé la séance. Des présentations ont été faites par Bernadette Seyram Azah, boursière « Jeunes leaders » au Fonds des Nations Unies pour la population au Ghana ; Kenneth Wabuteya, représentant de la jeunesse de l'Ouganda ; la Présidente de la Coalition des jeunes d'Ouganda au service des objectifs de développement durable, Aminah Nassali ; et Leonora Olivia Palacios Santos, Ambassadrice des jeunes à la Junior Entreprises de Florence (Italie).

48. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue des présentations et des débats :

a) Les jeunes devraient participer plus activement à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ; pour ce faire, ils ont simplement besoin d'une mobilisation et d'un soutien appropriés ;

b) Le renforcement des capacités, la formation et l'utilisation des technologies et de l'innovation pour rendre les jeunes plus autonomes devraient être les premières étapes de l'institutionnalisation de la participation des jeunes à la mise en œuvre des deux programmes ;

c) Les institutions à tous les niveaux, y compris l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et les gouvernements nationaux et locaux, devraient assurer la participation effective des jeunes au développement durable, notamment en créant de véritables espaces pour cette participation ;

d) L'enseignement des deux programmes, en particulier des examens nationaux et locaux volontaires, devrait être intégré dans les programmes d'études, afin que tous les groupes d'âge, en particulier les jeunes, et toutes les catégories professionnelles en aient une meilleure connaissance et compréhension ;

e) Il faudrait mettre des fonds spéciaux et ciblés à la disposition des organisations dirigées par des jeunes, compte tenu de la nécessité de mener des actions de promotion et de sensibilisation pour faire en sorte qu'ils soient informés et participent, dans la mesure du possible, à tous les aspects des examens nationaux et locaux volontaires, y compris aux examens eux-mêmes, ainsi qu'à la mise en œuvre des deux programmes.

J. Dixième séance : Réunion de concertation des parties prenantes

49. La Directrice de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) de la CEA, Karima Bounemra Ben Soltane, a animé la séance, au cours de laquelle des présentations ont été faites par Mwangi Waituru, conseiller pour les politiques et le plaidoyer (Afrique) de Voluntary Service Overseas, Kenya ; le Directeur exécutif de Reality of Aid Africa Network, Vitalice Meja ; Fred Wozisi, spécialiste de la planification de l'administration locale du district de Sironko (Ouganda) ; et Jean de Dieu Sibomana, spécialiste régional des politiques d'intégration au Programme des Volontaires des Nations Unies.

50. Les recommandations ci-après ont été formulées à la suite des présentations et des débats :

a) Les décideurs devraient accélérer le rythme des avancées dans la mise en œuvre du Programme 2030 en se concentrant sur les accélérateurs des objectifs de développement durable et en associant plus étroitement la société civile à leurs travaux ;

b) Les décideurs devraient également se concentrer sur l'innovation et l'autonomisation des femmes et des jeunes, entre autres questions transversales à tous les objectifs, en particulier les initiatives – telles que le réseau des jeunes économistes de l'IDEP – qui fournissent une expertise dans les domaines de pointe de l'intelligence artificielle, de la science des données et des techniques de la chaîne de blocs ;

c) Les gouvernements devraient investir plus directement dans le volontariat aux niveaux national et local, ce qui peut contribuer à stimuler la participation des collectivités locales, à assurer la mise en œuvre efficace des deux programmes et à garantir que personne ne soit laissé de côté, en particulier à la lumière des réductions des budgets d'aide et d'autres budgets au niveau international ;

d) Les États et les organismes africains devraient aborder les questions budgétaires directement avec les partenaires extérieurs lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, y compris les propositions de réforme de l'architecture financière mondiale ;

e) Afin de considérer les communautés et les localités comme des agents actifs du changement au cœur des mesures visant à remettre le train de la réalisation des objectifs de développement à nouveau en marche, les gouvernements devraient s'engager à doter les autorités locales des capacités budgétaires et de la compétence dont elles ont besoin, ce qui leur permettrait d'accroître l'impact des mesures qu'elles prennent et de faciliter la collecte et l'évaluation des données locales.